



Le Principal

Le Principal

Aux parents des élèves de 3^{ème} qui bénéficient d'un aménagement d'épreuves

Sébastien ARCAS

Affaire suivie par Secrétariat Téléphone 05 31 74 32 55 Fax

Fax 05 31 74 32 56 Mél. 0650033H@ac-toulouse.fr

> 53 rue Massey 65000 TARBES

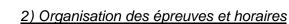
Objet : Organisation du Brevet Blanc

Madame, Monsieur,

Le Brevet Blanc se déroulera les **lundi 25 et mardi 26 mars 2024** de la manière suivante :

1) Lieux des épreuves

Salles 10, 13, 18 et 19. Les listes des élèves par salle seront affichées sur le tableau situé devant le secrétariat et sur les portes de chacune des salles d'examen.



Les candidats inscrits à série professionnelle bénéficieront de sujets spécifiques

Lundi 25 mars (matin)

Présence obligatoire de tous les élèves au collège à 07h55 pour prise en charge et installation à 8h.

- 08h10 12h15 : Français
- ➤ 08h10 09h40 : 1ère partie : grammaire et compétences linguistiques, compréhension et compétences d'interprétation
 - > 09h40 10h00 : 1ère partie (suite) : Dictée

10mn de pause après cette épreuve – Retour en salle pour 10h10

➤ 10h15 – 12h15 : **2**^{ème} **partie** : Rédaction

Lundi 25 mars (après-midi)

Présence <u>obligatoire</u> de tous les élèves au collège à 13h55 pour prise en charge et installation à 14h00.

• 14h00 - 16h40 : Mathématiques

Mardi 26 mars (matin)

Présence obligatoire de tous les élèves au collège à 08h55 pour prise en charge et installation à 9h.

• 09h00 – 11h40 : Histoire-Géographie-enseignement moral et civique

Mardi 26 mars (après-midi)

Présence obligatoire de tous les élèves au collège à 13h55 pour prise en charge et installation à 14h00.

• 14h00 - 16h00 : Sciences

3) Conditions d'examen

Les conditions générales seront les plus proches possibles des conditions d'examen.

- ✓ Lors de l'entrée dans la salle, les élèves devront déposer leur sac près du tableau afin qu'ils n'aient sur leur table que le matériel nécessaire à l'épreuve.
- ✓ Les élèves devront produire une pièce d'identité valide au 11 juin 2024.
- ✓ Les feuilles seront fournies par l'établissement (copies d'examen et brouillons). Les élèves devront inscrire leur numéro d'anonymat et numéroter leurs pages en fin d'épreuve.
- ✓ Tout échange de matériel entre élèves sera interdit.
- ✓ Les téléphones portables et autres objets connectés sont interdits.

Matériel autorisé :

Français : matériel d'écriture, dictionnaire pour la partie « Rédaction »

Mathématiques et sciences : matériel d'écriture, calculatrice, règle, rapporteur, équerre, compas.

Histoire-Géographie : matériel d'écriture

4) Informations

- ✓ A ce jour Le rectorat n'a pas validé toutes les demandes d'aménagement formulées par les familles, c'est pourquoi tous les candidats qui ont fait une demande d'aménagement bénéficieront pour ce Brevet Blanc des accompagnements et/ou aménagements habituels mis en place dans l'établissement ainsi que d'un temps supplémentaire pour composer.
- ✓ Les professeurs feront l'appel en début d'épreuve.
- ✓ Les élèves ne sont pas autorisés à sortir avant la fin de l'épreuve, sauf cas médicaux spécifiques.
- ✓ Avant de guitter la salle, l'élève remettra sa copie, et devra signer la feuille d'émargement.
- ✓ Les cours des élèves de 3ème sont banalisés du lundi 25 mars au mardi 26 mars (inclus).

Les élèves pourront quitter l'établissement à la fin des épreuves en fonction des autorisations de sortie.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués Le principal

Sébastien ARCAS